

CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 4 NOVEMBRE 2016 – 20h30

Salle de la Vaquelotte

COMPTE RENDU

Nombre de conseillers en exercice	40
Nombre de conseillers présents	28
Nombre de votants	32
Date de la convocation	17 octobre 2016

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le quatre du mois de novembre à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal de cette commune, légalement convoqué, s'est réuni Salle de la Vaquelotte, à Vicq sur Mer, sous la Présidence de **M. Richard LETERRIER, Maire**.

PRESENTS : M. Richard LETERRIER (Maire), Brigitte ALIX, Germain ALIX, Antoine AMBROIS, Claude AUGÉARD, Annie BACON, Angéline BERTOT, Laurent BLED, Johanna BRUNET, Marc COCHETEUX, Fabrice CORNICARD, Nicolas DA GRAÇA, Eric DELAUNEY, Isabelle GABRIEL, Patrick GAUTIER, Cécile JEANNE, Pierre JOUNOT, Jean-Noël LARONCHE, Annie LECONTE, Bertrand LECONTE, Dominique LEGOUPIL, Jean-Louis MATELOT, Valérie MONTRIEUL-XAMENA, Michel NICOLAI, Michel PONTUS, Bernard POTTIER, Daniel SAUVEY, Arlette VALOGNES

ABSENTS EXCUSES ET REPRESENTES PAR POUVOIR : Marc DANNEVILLE (pouvoir à Brigitte ALIX), Alfred GIMENEZ (pouvoir à Richard LETERRIER), Nadine POUHIER (pouvoir à Claude AUGÉARD), Jean-Pierre ROMANET (pouvoir à Dominique LEGOUPIL)

ABSENTS EXCUSES : Francis DISS, Laurent FOUQUET

ABSENTS : Carine LEE, Laurent POUHIER, Lydie POUHIER, Maurice POUTAS, Morgane ROGER, Jean ROUX

Secrétaire de séance : Jean-Noël LARONCHE

M. le Maire ouvre la séance et informe le conseil municipal des ajouts suivants à l'ordre du jour :

- Démission de 3 conseillers municipaux
- Modification de la délibération concernant la taxe d'aménagement,
- Mise en vente du congélateur de la cantine
- Nouveau locataire pour le logement de Vrasville
- Proposition de convention pour l'instruction des dossiers d'urbanisme
- Bilan du repas des aînés
- Compte-rendu de la Commission Finances du 2 novembre et proposition d'emprunt
- Sondage pour déterminer le jour le plus opportun pour les réunions de conseil municipal

1/ Démission de conseillers municipaux

M. le Maire informe les membres du conseil municipal que trois conseillers municipaux lui ont fait parvenir un courrier de démission pour raisons personnelles.

Il s'agit de MM. Emmanuel DUBOST, Olivier LUIS et Vincent SAUVEY.

Les conseillers municipaux sont donc à l'heure actuelle au nombre de 40.

2/ Renouvellement du certificat d'explosifs

M. le Maire informe que, tous les ans, la société TPC demande au conseil municipal le renouvellement de son certificat d'acquisition d'explosifs pour la carrière de la commune déléguée de Cosqueville.

Les Membres du conseil, après en avoir délibéré, à 1 voix contre, 2 abstentions et 29 pour décident de donner leur accord pour le renouvellement du certificat d'acquisition d'explosifs de la société TPC.

Mme Angéline BERTOT souligne que les riverains n'ont jamais eu connaissance des relevés effectués lors des explosions et souhaiterait pouvoir avoir accès à ces résultats.

L'information sera relayée auprès de la Préfecture.

3/ Règlement des cimetières et tarifs des concessions

Suite à la création de la commune nouvelle de Vicq-sur-Mer, M. le Maire présente au conseil municipal le projet de règlement des cimetières. Ce règlement s'applique aux sept cimetières communaux :

- Le cimetière d'Angoville
- L'ancien cimetière de Cosqueville
- Le nouveau cimetière de Cosqueville
- Le cimetière de Gouberville
- Le cimetière de Néville
- Le cimetière de Réthoville
- Le cimetière de Vrasville

Et il définit l'ensemble des règles qui permettent une utilisation paisible des lieux.

M. le Maire propose également d'harmoniser le tarif des concessions sur l'ensemble des cimetières. Actuellement, les tarifs proposés sont les suivants :

	30 ANS	50 ANS	Caveautin
Cosqueville/Vrasville/Angoville	120.00€	180.00€	/
Gouberville	100.00€	150.00€	/
Néville sur Mer	180.00€	250.00€	30 ans : 380.00€ 50 ans : 420.00€
Réthoville	100.00€	150.00€	

M. le Maire propose les tarifs ci-dessous :

30 ANS	50 ANS	Caveautin
130.00€	180.00€	30 ans : 380.00€ 50 ans : 420.00€

Les référents pour les cimetières des communes déléguées sont :

- Cosqueville : Claude AUGEARD et Richard LETERRIER
- Angoville en Saire : Daniel SAUVEY
- Gouberville : Michel NICOLAÏ
- Néville : Bernard POTTIER
- Réthoville : Jean-Louis MATELOT
- Vrasville : Fabrice CORNICARD

Les Membres du conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuvent le règlement des cimetières communaux applicable à compter du 4 novembre 2016 ainsi que l'harmonisation des tarifs pour l'achat des concessions.

4/ Achat des étagères de l'école

Suite à la fermeture du groupe scolaire Jules Ferry, le mobilier de l'école a trouvé acquéreur auprès de différentes écoles. Il reste les étagères pour un montant de 150.00€.

M. le Maire souhaiterait se porter acquéreur et demande au conseil municipal de délibérer.

Afin de ne pas se mettre en conflit d'intérêt, M. le Maire quitte la salle du conseil pour que le conseil municipal puisse procéder au vote.

Les Membres du conseil, hors de la présence du maire, sous la présidence de M. Jean-Louis MATELOT, après en avoir délibéré, à l'unanimité autorisent le maire à se porter acquéreur des étagères de l'école pour un montant de 150.00€.

5/ Vente du congélateur de la cantine

M. le Maire expose au Conseil municipal que, suite à la fermeture de l'école, la cantine, renommée Salle Jules Ferry est ouverte à la location avec le coin cuisine.

Un grand congélateur n'étant plus nécessaire, il est préférable de s'en défaire.

M. le Maire propose de le mettre en vente au prix de 200.00€

Les Membres du conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité décident de vendre le congélateur de la cantine au prix de 200.00€ et de laisser l'initiative au maire de négocier au bénéfice de la commune

6/ Médaille de la famille française

M. le Maire informe le conseil municipal que des formulaires pour la famille française sont disponibles en mairie car plusieurs familles seraient concernées sur la commune.

7/ Sondage pour réunions du conseil municipal

M. le Maire évoque la difficulté à rassembler le quorum pour les réunions de conseil municipal.

Afin de pallier à ce problème, un sondage est distribué aux membres du conseil municipal pour connaître le jour qu'ils souhaiteraient pour les réunions du conseil municipal.

Le résultat leur sera communiqué prochainement.

8/ Modification de la délibération sur la taxe d'aménagement

M. le Maire informe le conseil municipal que la Sous-Préfecture a refusé la délibération prise lors du conseil municipal du 26 septembre.

En effet, le conseil municipal avait opté pour l'exonération des abris de jardin de moins de 20 m². Or, si une exonération partielle est décidée, le conseil municipal se doit de fixer un pourcentage de la surface exonérée.

Les Membres du conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité décident d'exonérer totalement les abris de jardin.

9/ Proposition d'adhésion au service commun d'instruction des autorisations du droit des sols

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'une réunion s'est tenue à la Communauté de Communes à propos de l'instruction des dossiers d'urbanisme au 1^{er} janvier 2017.

La DDTM cessant son instruction à compter de cette date, chaque collectivité doit trouver une solution pour assurer la continuité de l'instruction des dossiers d'urbanisme.

Une convention est proposée au Conseil Municipal d'adhérer au service commun d'instruction des autorisations du droit des sols en la Communauté de Communes du Cœur du Cotentin. L'adhésion à ce service coûterait environ 7500€ par an.

Un agent communal est intéressé pour assurer cette mission d'instruction en interne. Une formation est déjà prévue début décembre à Paris.

Les Membres du conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité décident de refuser d'adhérer au service commun d'instruction des autorisations du droit des sols.

10/ Repas des aînés

M. le Maire fait un bilan du repas des aînés qui s'est déroulé le dimanche 9 octobre.

- Dépenses : 3916.67

- Recettes : 240.00€

140 personnes se sont retrouvées chacune dans leurs communes respectives autour de leur maire délégué dans une bonne ambiance.

11/ Logements communaux

Un nouveau locataire arrive le 1^{er} décembre dans le logement du rez-de-chaussée à Vrasville. Il s'agit d'un couple avec un enfant.

Le loyer est de 385€ + 15€ de charges.

12/ Compte-rendu Commission Finances et proposition d'emprunt

M. le Maire laisse la parole à M. Jean-Louis MATELOT pour faire le compte-rendu de la commission Finances qui s'est tenue mercredi 2 novembre.

Dans l'ensemble, le budget est respecté. Le trésorier a souligné, que ce premier budget de la commune nouvelle avait été bien géré, ce qui n'était pas chose aisée.

En investissement, les dépenses qui étaient prévues seront réalisées d'ici fin 2016. De bonnes nouvelles également en recettes d'investissement car certaines subventions se sont révélées plus importantes que prévues.

Afin de pouvoir maintenir une gestion saine du budget et prévoir les travaux pour les années à venir, M. Jean-Louis MATELOT informe les membres du conseil qu'un établissement bancaire a fait une proposition de prêt intéressante de 100 000€ sur 12 ans au taux de 0.95%.

Les Membres du conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité décident de contracter le prêt de 100 000€ auprès de l'établissement bancaire et d'autoriser le maire à signer toutes les pièces du dossier.

M. Daniel SAUVEY souhaiterait savoir où en est le démantèlement de la salle Gustave Lamache qui avait été prévu au budget cette année.

Richard LETERRIER lui répond qu'effectivement, ce démantèlement n'aura pas lieu cette année car d'autres dépenses plus urgentes ont été nécessaires mais que ce démantèlement n'était pas remis en cause et que celui-ci sera fait avant la fin du mandat.

10/ Travaux en cours

M. le Maire laisse la parole à MM. Claude AUGÉARD et Michel NICOLAI qui font un point sur les travaux en cours ou à venir

Les panneaux d'agglomération « Vicq sur Mer » sont validés et devraient être posés durant le 1^{er} semestre 2017.

Les tontes sont terminées ainsi que les travaux de busage de Vrasville et de Renouville.

Les sapins de Noël sont commandés. Le montage des décorations commencera fin novembre.

L'effacement des réseaux est toujours en cours à Vrasville et à Gouberville.

L'éclairage public à Néville est en fonction.

11/ Dates à retenir

- Commission Travaux : mardi 6 décembre à 20h30, à la mairie
- Porte ouverte MAM : samedi 26 novembre toute la journée
- Téléthon : 3 et 4 décembre, salle de la Vaquelotte
- Concert organisé par MusikenSaire : 9 décembre à la Vaquelotte
- Noël des enfants : vendredi 16 décembre
- Marché de Noël : 17 et 18 décembre
- Vœux du maire : samedi 7 janvier 2017 à 18h

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h40.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an ci-dessus par les membres du conseil municipal.

A blue circular official stamp of the commune of Vicq-sur-Mer is visible in the bottom right corner. It features the text 'VICQ-SUR-MER' and '50 060' around a central emblem. A black ink signature is written over the stamp.